

OBJET

Approbation du
Budget Primitif 2022
Budget Principal

N° 18.04.2022

Service Financier

NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN EXERCICE

29

Séance du 12 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux le Mardi 12 avril à 18H00, le Conseil Municipal de la Commune de LOUVROIL, convoqué le Mardi 5 avril 2022, s'est réuni à la salle des Mariages, sous la présidence de Monsieur ASCONE Guiseppe, Maire de la Commune, à la suite de la Convocation qui lui a été faite au moins cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

ETAIENT PRESENTS : MM. ASCONE Guiseppe, SIMON Jean-Louis, PIERARD Mariam, LIBERT Jean-Claude, FONTAINE Annie, VASAMULIET Hugues, MENAGE Régine, GOURLAND Benjamin, DESPEGHEL Daniel, BENGUESMIA Annie, LIBIER Marie-Paule, BURILLON Jean-Jacques, MASSARELLI Gino, HAUCH Éric, BOUTAOUS Fabienne, CARON Nathalie, PIERARD Vincent, VITRAND Romain, TAMI Ettore, HALABI Malika.

Mme Patricia DESCLAIN a donné procuration à Vincent PIERARD
Mme Saïda MADENE a donné procuration à Mr Jean-Louis SIMON
Mme Hafida ZAHAFI a donné procuration à Mr Hugues VASAMULIET
Mr Brian GOLINVAL a donné procuration à Mr Jean-Claude LIBERT
Mr Jean-Luc CONVENANCE a donné procuration à Mr Ettore TAMI

ABSENTS : Mme Fatiha KACIMI, Mme Sabine BOLTZ, Mr Nicolas SOUPLET et Mr Richard MEUNIER

Formant la majorité des membres en exercice

SECRETAIRE DE SEANCE : Mr Jean-Claude LIBERT

Il est proposé, à l'Assemblée Délibérante, d'adopter le Budget Primitif de l'exercice 2022.

Ce budget s'équilibre en recettes et en dépenses suivant le tableau énuméré ci-après.

En conséquence, il est proposé, aux membres du Conseil Municipal, de bien vouloir procéder au vote du Budget Primitif 2022 du Budget Principal sur l'ensemble des propositions nouvelles.

Le Conseil Municipal,

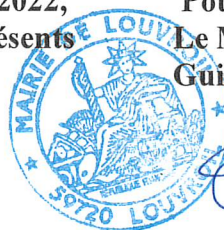
Où l'exposé repris ci-dessus et,

Adopte, à 22 Voix Pour et 3 Abstentions, le Budget Primitif 2022 du Budget Principal sur l'ensemble des propositions nouvelles.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois suivant sa publication

Fait en séance le 12 Avril 2022,
Ont signé les membres présents

Pour Copie Conforme
Le Maire,
Guiseppe ASCONE



BUDGET PRIMITIF 2022 - BUDGET PRINCIPAL

		DEPENSES			RECETTES		
		Ordre	Réelles	Total	Ordre	Réelles	Total
Section d'Investissement	Résultat Anticipé N-1			0,00 €		206 338,06 €	
	Restes à Réaliser N-1	0,00 €	432 075,00 €	432 075,00 €	0,00 €	3 918,00 €	
	Propositions Nouvelles	331 607,00 €	5 247 930,00 €	5 579 537,00 €	4 483 937,00 €	1 317 418,94 €	5 801 355,94 €
Sous Total Section d'Investissement		331 607,00 €	5 680 005,00 €	6 011 612,00 €	4 483 937,00 €	6 011 612,00 €	
Section de Fonctionnement	Résultat Anticipé N-1			0,00 €		4 521 936,44 €	
	Restes à Réaliser N-1	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Propositions Nouvelles	4 333 937,00 €	10 142 575,44 €	14 476 512,44 €	181 607,00 €	9 772 969,00 €	9 954 576,00 €
Sous Total Section de Fonctionnement		4 333 937,00 €	10 142 575,44 €	14 476 512,44 €	181 607,00 €	14 476 512,44 €	
TOTAL GENERAL DU BP 2022		4 665 544,00 €	15 822 580,44 €	20 488 124,44 €	4 665 544,00 €	20 488 124,44 €	
Dont Propositions Nouvelles		4 665 544,00 €	15 390 505,44 €	20 056 049,44 €	4 665 544,00 €	15 755 931,94 €	

Envoyé en préfecture le 25/04/2022

Reçu en préfecture le 25/04/2022

Affiché le



D : 059-215903659-20220412-18042022A-DE